



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## Procès-verbal

Séance du 6 juin 2018

19h00– École Henri-Forest

**Présences :**

Dominic Haché, directeur	Rosalie Trépanier, enseignante
Catherine Bergeron, enseignante	Mathilde Quillaud, membre parent
Marie-Claude Hétu, responsable service de garde	Stéphanie Charbonneau, membre parent
Sébastien Dutil, membre parent	Pierre Jérôme Légaré, membre parent
René Goulet, enseignant	

**Absents :**

Jean-Philippe Bernard, membre parent	

**Invités :**


### 1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Plusieurs points sont ajoutés : Approbation du budget 375 \$ (12.1), Cour d'école (14) et OPC en 2018-2019 (15).

Respect du quorum et adoption de l'ordre du jour par résolution (20180606-01). Proposé par M<sup>me</sup> Quillaud, appuyé par M<sup>me</sup> Trépanier.

### 2. Questions du public

Aucun public présent.

### 3. Procès-verbal, Adoption et suivi

#### 3.1 Procès-verbal du 2 mai 2018

Le procès-verbal est déposé.

Adoption par résolution (20180606-02) du procès-verbal de l'assemblée du 2 mai 2018. Proposé par M<sup>me</sup> Bergeron, appuyé par M<sup>me</sup> Quillaud.

Il n'y a pas de suivi.

#### **4. Mot du président**

M. Dutil remercie l'équipe-école, la direction, le Service de garde, les parents, qui ont œuvré pour la réussite des enfants. Il souhaite un bel été à tous.

#### **5. Mot de la direction**

M. Haché annonce sa nomination à titre de directeur adjoint aux ressources éducatives à la CSMB. La fin de son mandat de directeur sera le 30 juin 2018. Il remercie le conseil d'établissement pour son travail et sa vision.

Les membres du conseil d'établissement félicitent chaleureusement M. Haché.

#### **6. Frais chargés aux parents**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

#### **7. Résultats du test SÉVI**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

#### **8. Réussite de nos élèves au secondaire**

M. Haché présente le document, élaboré par la CSMB, qui compile les résultats des élèves de l'école secondaire Cavalier-de-LaSalle selon leur école primaire d'origine. Les élèves d'Henri-Forest obtiennent de bons résultats (surtout en français et en mathématiques) et se classent premiers pour les écoles très défavorisées (9).

Les membres suggèrent de partager cette information avec les parents.

#### **9. Bilan de l'année à adopter à l'AG en septembre**

M. Hachée indique qu'habituellement ce document est réalisé par le président et le directeur durant l'été, pour ensuite être adopté à l'assemblée générale de septembre. La nouvelle direction travaillera donc en collaboration avec M. Dutil pour réaliser le bilan.

#### **10. Postes du CÉ en élection l'an prochain**

Pour information, M. Haché indique que les mandats de M<sup>me</sup> Quillaud et M. Bernard se terminent cette année. Les postes seront donc en élection lors de la prochaine assemblée.

#### **11. Sorties éducatives**

Il n'y a pas de sorties à présenter.

#### **12. Budget**

##### **12.1 Bilan provisoire 2017-2018**

Un changement dans le fonctionnement du budget à la CSMB entraîne des incertitudes dans la planification budgétaire de l'école. En effet, l'école doit maintenant calculer et payer les salaires des orthopédagogues et des techniciens en éducation spécialisée. Or, les salaires calculés par la direction et ceux calculés par le service-conseil de la CSMB sont très différents (variation de 22 000 \$). Il est donc possible d'avoir un déficit ou un surplus.

Les chiffres réels seront présentés au conseil d'établissement en septembre ou octobre 2018.

## **12.2 Utilisation des fonds à destination spéciale en fin d'année**

Adoption par résolution (20180606-03) de la proposition suivante :  
Advenant un surplus, les membres du conseil d'établissement acceptent que les fonds à destination spéciale soient reportés à l'année prochaine sous forme de fonds d'urgence. Les dépenses normalement imputées aux fonds à destination spéciale seront alors assumées par le budget de l'école.  
Proposé par M. Dutil, appuyé par M<sup>me</sup> Trépanier

## **12.3 Adoption du budget 2018-2019**

M. Haché présente le budget 2018-2019, qui a été réalisé avec une prévision de 315 élèves. Il s'agit donc d'un budget conservateur.  
Les sept fonds sont passés en revue.

Adoption par résolution (20180606-04) du budget 2018-2019. Proposé par M. Dutil, appuyé par M<sup>me</sup> Trépanier.

## **12.4 Approbation du budget 375 \$**

Les 375 \$ alloués au conseil d'établissement ont été utilisés pour organiser deux cocktails (un à Noël et un en fin d'année scolaire).

Adoption par résolution (20180606-05) de l'utilisation du budget 2017-2018 de 375 \$ par le conseil d'établissement. Proposé par M. Dutil, appuyé par M. Goulet.

## **13. Service de garde**

M<sup>me</sup> Héту présente le guide de fonctionnement mis à jour suite aux discussions de la dernière rencontre.

Adoption par résolution (20180606-06) du guide de fonctionnement du Service de garde. Proposé par M. Dutil, appuyé par M. Légaré.

M<sup>me</sup> Héту présente également le prix révisé des sorties en fonction du coût des autobus qui a été ajusté. Quatre sorties voient leur prix augmenter (Héritage St-Bernard : 42,66 \$; Clip and Climb : 43,28 \$; Guêpe : 38,21 \$, Camp Youhou : 41,57 \$). En raison du coût élevé de ces sorties, les membres proposent au Service de garde :

- de remplacer la sortie à l'île St-Bernard par une sortie plus proche (Quilles par exemple);
- de rester vigilant pour s'ajuster en cas de faible participation;
- de faire un suivi au conseil d'établissement.

## **14. Cour d'école**

Une discussion a lieu entre les membres du conseil d'établissement concernant la stratégie à mettre en place pour la cour d'école. Il est décidé :

- que M<sup>me</sup> Héту contactera une personne-ressource à la CSMB pour avoir des pistes d'action;
- que M. Légaré et M. Dutil travailleront à la présentation du projet à l'assemblée générale de septembre afin de susciter la participation de nouveaux parents.

**15. OPC en 2018-2019**

Afin d'augmenter les chances que des parents s'associent à un OPC de l'école, il est proposé :

- que les enseignants présentent leurs besoins précis en matière de bénévolat. M<sup>me</sup> Trépanier se chargera de faire la demande aux enseignants.
- qu'une définition claire de ce qu'est un parent bénévole soit présentée.

**16. Mot du délégué de parents**

M. Dutil n'était pas présent à la dernière rencontre.

**17. Mot des enseignants**

Les enseignants remercient les parents pour leur apport et leur soutien.

**18. Correspondance**

Rien à signaler

**19. Varia**

**19.1 Projet vente de garage**

La vente de garage est annulée faute d'inscriptions. La formule sera changée : 16 h à 18 h un soir de semaine, quand les parents viennent chercher leurs enfants au Service de garde.

Une autre activité est proposée : une soirée d'épluchette de blé d'Inde en septembre, comme fête de la rentrée.

**20. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 18 juin 2018.

**21. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 21 h 50.

*Sébastien Dutil*  
*Président*

*Dominic Haché*  
*Directeur*